

# SYSTEMES ENERGETIQUES INSULAIRES

## MARTINIQUE

### BILAN PREVISIONNEL DE L'EQUILIBRE

### OFFRE-DEMANDE D'ELECTRICITE

2016

## SOMMAIRE

<b>Préambule</b>	<b>2</b>
<b>1 L'équilibre offre-demande</b>	<b>2</b>
<b>1.1 La demande</b>	<b>2</b>
<b>1.2 La production</b>	<b>2</b>
<b>1.3 L'équilibre du système électrique</b>	<b>3</b>
<b>2 Les prévisions et les besoins en investissement</b>	<b>3</b>
<b>2.1 L'évolution prévisionnelle de la consommation d'électricité</b>	<b>3</b>
<b>2.2 Le développement du parc de production</b>	<b>4</b>

## **PREAMBULE**

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées par l'article L. 141-9 du code de l'énergie, EDF réalise, en tant que gestionnaire de réseau dans les zones non interconnectées au réseau métropolitain continental, un bilan prévisionnel de l'équilibre offre-demande d'électricité. Chaque année, le bilan prévisionnel comprend une analyse de l'évolution de l'offre et de la demande d'électricité et des besoins d'investissements en moyens de production nécessaires pour assurer la sécurité de l'approvisionnement électrique sur un horizon d'au moins cinq ans. Les années impaires, cette analyse est réalisée sur quinze ans. Le bilan publié en 2015 couvrait les années 2015 à 2030.

Ce document présente le bilan prévisionnel sur la période 2016-2021 pour la Martinique.

Les prévisions de consommation reposent sur l'intégration des réalisations récentes (année 2015) et les mêmes taux de croissance que ceux figurant au bilan prévisionnel 2015.

Pour l'offre, le document intègre les informations disponibles début 2016 sur l'évolution du parc de production.

## **1 L'EQUILIBRE OFFRE-DEMANDE**

### **1.1 LA DEMANDE**

L'énergie nette livrée au réseau s'est élevée à 1 570 GWh en 2015, en légère hausse (+0,5 %) par rapport à l'année précédente.

En 2015, la puissance de pointe maximale de consommation sur le réseau a atteint 242 MW, en légère baisse importante par rapport à l'année 2014 (-0,4 %).

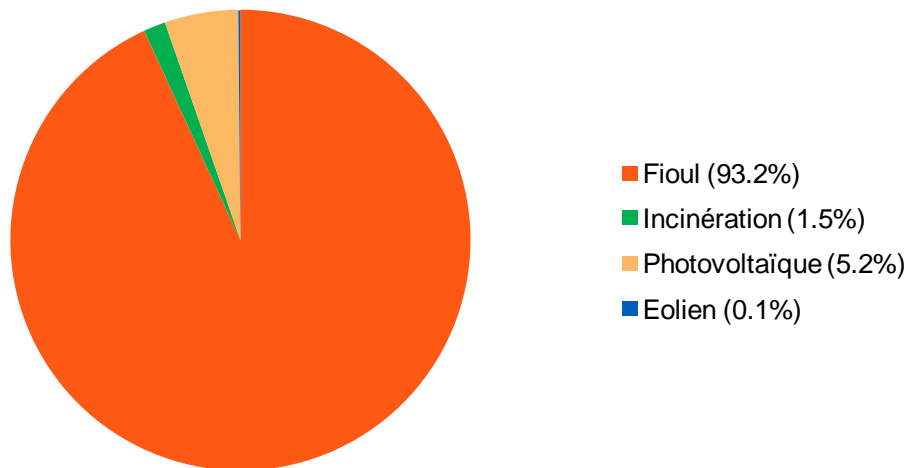
### **1.2 LA PRODUCTION**

Le parc de production a très peu évolué depuis la publication du bilan prévisionnel 2015 :

- l'installation de panneaux photovoltaïques s'est poursuivie au cours de l'année 2015, la puissance installée passant de 62,5 MWc fin 2014 à 62,8 MWc fin 2015.

### 1.3 L'EQUILIBRE DU SYSTEME ELECTRIQUE

MIX ENERGETIQUE 2015 EN MARTINIQUE



Comme les années précédentes, le mix énergétique martiniquais présente une très forte proportion d'énergie thermique non renouvelable. Les énergies renouvelables, composées essentiellement de photovoltaïque, représentent moins de 7 % de l'énergie produite en 2015.

## 2 LES PREVISIONS ET LES BESOINS EN INVESTISSEMENT

### 2.1 L'EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE

Les scénarios ci-dessous sont construits en conservant les taux de croissance du bilan prévisionnel 2015 après recalage du point initial.

Scénario « référence MDE »	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Energie (GWh)	1 594	1 608	1 630	1 654	1 685	1 712
Taux de croissance annuel moyen en énergie sur la période <sup>1</sup>	1,4 %					1,6%
Puissance de pointe atteinte pendant 1h (MW)	246	252	254	258	262	267
Taux de croissance annuel moyen en puissance sur la période	1,6 %					2,0%

<sup>1</sup> Les croissances affichées tiennent compte des années bissextiles (ce qui induit une variation de l'ordre de +0,3% en 2016 et 2020, et de -0,3% en 2017 et 2021).

Scénario « MDE renforcée »	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Energie (GWh)	1 583	1 587	1 597	1 609	1 628	1 641
Taux de croissance annuel moyen en énergie sur la période <sup>2</sup>	0,7 %					0,8 %
Puissance de pointe atteinte pendant 1h (MW)	244	247	250	253	255	259
Taux de croissance annuel moyen en puissance sur la période	1,1 %					1,5 %

## 2.2 LE DEVELOPPEMENT DU PARC DE PRODUCTION

En 2015, la consommation a été conforme à la prévision présentée dans le Bilan Prévisionnel 2015. Les investissements à réaliser restent donc identiques à ceux présentés dans le Bilan Prévisionnel 2015.

Jusque 2021, les besoins en investissement sont donc les suivants :

Scénario « référence MDE »	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Base		36,5				
Pointe					20	

Scénario « MDE renforcée »	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Base		36,5				
Pointe						

Projet en cours	Renouvellement	Nouveau besoin
-----------------	----------------	----------------

<sup>2</sup> Les croissances affichées tiennent compte des années bissextiles (ce qui induit une variation de l'ordre de +0,3% en 2016 et 2020, et de -0,3% en 2017 et 2021).

#### Mise en service du groupe d'Albioma Galion 2

Albioma mettra en service en 2017, sur le site du Galion, un groupe de 36,5 MW fonctionnant à la bagasse et à la biomasse.

#### TAC de la SARA

Le contrat d'achat par EDF de l'électricité produite par les deux TAC de la SARA prendra fin en 2017 mais sa prolongation n'est pas indispensable à l'équilibre offre/demande.

#### Déclassement des TAC

A la mise en service du groupe Galion 2, les TAC 2 et 3 situées à Pointe des Carrières pourront être déclassées sans être renouvelées.

#### Nouveaux besoins

La croissance assez faible de la consommation permet de limiter fortement les nouveaux besoins. Dans le scénario référence MDE, 20 MW supplémentaires sont nécessaires, en 2020. Il s'agit d'un moyen de pointe.